



moindres que prévu car les réunions sur le territoire, et toute réunion en personne, sont pour l'instant transformées en réunions virtuelles.

D'ici la prochaine réunion, les sous-comités devront produire une liste des actions à entreprendre pour le reste de l'année ainsi que pour l'an prochain. Ceci permettra de planifier les dépenses pour les mois restants et aidera à la préparation du budget pour 2021-2022.

Actions :

- La directrice exécutive et l'analyste vont contacter tous les sous-comités pour s'informer d'actions potentielles à entreprendre qui occasionneraient des coûts
- Le comité administratif va réviser le budget en fonction des demandes des sous-comités

### **Processus d'autorisation des dépenses**

La directrice exécutive présente le nouveau processus d'autorisation des dépenses qui a pour but d'optimiser la prise de décision au niveau des dépenses effectuées par le secrétariat. Le processus a été recommandé par le comité administratif.

Sur une proposition de Suzie Boudreau, appuyée par Caroline Chabot, le processus d'autorisation des dépenses est adopté.

### **Dates pour les prochaines réunions**

La directrice exécutive propose aux membres d'établir un calendrier pour les quatre prochaines réunions. Les membres proposent de préparer des Doodle pour identifier les dates.

Action :

- La directrice exécutive va envoyer un Doodle pour chacune des quatre prochaines réunions.

### **Évaluations de rendement**

Ce point est discuté à huis clos.

### **MISSION**

Ce point est remis à la prochaine réunion.

### **PRÉSENTATION – RÈGLEMENT SUR LES EFFLUENTS DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Mmes Audrée Dumouchel, Corinne Proux, Marie Andrée Hamel, et M. Alexandre Richard d'Environnement et Changement climatique Canada sont invités à présenter les initiatives fédérales concernant la réglementation des eaux usées. Les membres s'informent de la portée de la réglementation et des changements proposés sur les communautés du Territoire. Un membre mentionne qu'il y aura une rencontre entre le GNC et ECCC, rencontre à laquelle le CCEBJ pourrait participer. Après discussion, les membres sont en accord avec la participation du CCEBJ à la réunion. Ceci permettra de recueillir plus d'informations afin d'évaluer le niveau d'implication du comité dans le dossier.

### **PRÉSENTATION – PLAN POUR UNE ÉCONOMIE VERTE**

Mme Julie Veillette du MELCC fait une mise à jour sur le développement du Plan pour une économie verte 2030 (PEV). Elle élabore sur les activités qui ont été réalisées pour la préparation du plan, incluant l'atelier qui s'est tenu à Oujé-Bougoumou en novembre 2019. En plus du PEV, un plan de mise en œuvre (PMO) sera également développé. Le PMO couvrira une période de cinq ans et sera réactualisé à chaque année. Le PEV et le PMO devraient être publiés au cours des prochains mois.

## **DOSSIERS**

### **Effets cumulatifs**

L'analyste mentionne que la dernière version du document de travail est disponible sur le nuage. La prochaine étape pour le sous-comité est d'identifier les problématiques prioritaires et solutions envisageables. L'analyste propose la tenue éventuelle d'une rencontre de travail interne et les membres s'accordent sur la pertinence d'un tel exercice.

L'analyste informe également les membres que le Centre autochtone pour les effets cumulatifs est à la recherche de personnes pour siéger sur le conseil d'administration ainsi que sur le comité avisé technique.

### **Projet de loi 46 – Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions**

Étant en conflit d'intérêts, Mélanie Chabot ne participera pas aux discussions ni à la rédaction du mémoire et ne fournira pas de commentaires dans ce dossier.

Les membres s'accordent sur la pertinence pour le CCEBJ de présenter un mémoire à la Commission parlementaire des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations sur le projet de loi. La présidente et l'analyste participeront à l'audition. Un sous-comité ad hoc est créé pour travailler sur le dossier.

Actions :

- Les membres du sous-comité ad hoc vont se rencontrer dès que possible pour discuter du mémoire
- Les membres vont réviser le mémoire

### **Changements climatiques**

La directrice exécutive mentionne que le sous-comité a tenu une rencontre avec Québec'ERE pour lancer le projet de feuillet d'information sur les changements climatiques. Les membres du sous-comité doivent préciser l'information qui doit figurer sur le feuillet. Par la suite, la production pourra commencer.

### **PAFIT**

L'analyste explique qu'un webinaire a été présenté le 2 septembre dernier. La rencontre a regroupé les membres du sous-comité ainsi que divers participants, notamment du MFFP et des compagnies forestières. L'enregistrement de la partie présentation est disponible via un lien sur le site web du CCEBJ. Le sous-comité travaille actuellement sur l'approche en vue du prochain examen.

### **Loi sur les pêches**

Un membre mentionne qu'une présentation est disponible sur le nuage. Elle propose de convoquer une réunion du sous-comité et invitera les membres intéressés d'y participer. Une présentation plus détaillée sera alors présentée sur les changements apportés sur la Loi sur les pêches. Elle mentionné également qu'il existe des programmes de financement pour les communautés crie qui souhaitent participer de manière plus active dans le processus de changement de la Loi sur les pêches.

L'analyste précise que des instruments de mise en œuvre pour de la Loi sur les pêches, tels que les codes de pratique et la politique de protection de l'habitat, pourraient être des sujets pertinents à analyser par le CCEBJ.

### **Demande de la Cree Nation of Mistissini**

L'analyste explique qu'une réunion s'est tenue pour de clarifier la demande. La réunion fut concluante et plusieurs éléments de commentaires sont déjà identifiés. Les questions posées sont disponibles sur le nuage pour les membres. Les questions sont axées sur les principaux objectifs de l'exercice, ainsi que sur l'intention et la nature de la demande de la nation. L'échéancier a été repoussé d'un peu compte tenu du contexte actuel et cela laisse encore du temps au CCEBJ pour terminer l'analyse.

### **Consigne et collecte sélective**

Le CCEBJ a reçu une invitation à commenter les démarches pour la modernisation des systèmes de consigne et de collecte collective. La directrice exécutive résume les points saillants de la réunion d'information à laquelle elle a participé et explique les grandes lignes de l'initiative. Dans un premier temps, un projet de loi sera déposé dans les prochaines semaines pour modifier la Loi sur la qualité de l'environnement afin de donner au gouvernement la capacité d'établir par règlements les modalités de la mise en œuvre de la modernisation. Les règlements seront élaborés au cours de l'hiver et devraient être publiés au printemps 2021 pour consultation.

Un membre mentionne que des travaux sont en cours au Gouvernement de la Nation crie pour faire un état de la situation sur le Territoire. Le CCEBJ sera informé des développements dans le dossier.

Les membres échangent sur la pertinence pour le CCEBJ de s'impliquer dans le dossier. Il est décidé que la directrice exécutive participe au groupe de travail du MELCC sur les dispositions législatives et réglementaires. Le comité va continuer à amasser de l'information afin de bien évaluer le niveau d'implication au cours des prochaines semaines.

Actions :

- Le secrétariat va contacter les personnes responsables au MELCC pour participer aux groupes de travail.

### **Minéraux critiques et stratégiques**

L'analyste affirme que le CCEBJ a produit une lettre de commentaires à l'intention du MERN dans le cadre de la consultation concernant le dossier des minéraux critiques et stratégiques. Les membres seront tenus au courant de l'évolution du dossier.

### **Association minière du Québec**

La présidente mentionne que le CCEBJ a reçu une lettre de l'AMQ pour féliciter la présidente de sa nomination.

### **Rencontre avec les autres comités**

Ce point est remis à la prochaine réunion.

### **AJOURNEMENT**

Sur une proposition de Marc Dunn, appuyée par Mélanie Chabot, la réunion est ajournée.

*Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive*

*Révisé par Graeme Morin, analyste en environnement*

*Adopté le 26 novembre 2020*

